



A.D.A.P.A.R.

Association pour le Développement des Activités Physiques à l'Age de la Retraite
Maison des Associations - 67 rue St François de Sales, Bte G2 - 73000 Chambéry
☎ 04 79 28 91 04 - Mail adapar-73@orange.fr - site Internet : [http:// adapar-savoie.fr](http://adapar-savoie.fr)

L'ADAPAR propose 1 SEJOUR DE SKI ALPIN en 2020

Lieu	Centre d'hébergement	Dates	Prix
RISOUL /Forêt Blanche 1850 – 2750 m	Village Vacances Léo Lagrange de RISOUL	11 – 18 janvier 2020	465 €

RISOUL (05600) : La résidence Léo Lagrange de Touristra nous recevra du samedi 11 janvier 2020 (à partir de 16h) au samedi 18 janvier 2020 (10 h). Elle est située sur le front de neige de la station de Risoul (Hautes Alpes) qui fait partie avec VARS du domaine de la " Forêt Blanche" (1850 m - 2750 m). La réservation a été faite pour un effectif de 35 personnes.

Fonctionnement : La pratique du ski alpin se fera par petits groupes de niveau conduits par des animateurs fédéraux de la FFRS. Les non skieurs éventuels auront la possibilité de faire, sous leur responsabilité, des randonnées à pied ou en raquettes, en utilisant éventuellement les ressources locales de la station. Le transport vers les stations se fera par covoiturage.

Prix du séjour : Le prix correspond à un hébergement en pension complète (base chambre double). Il comprend l'assurance annulation proposée par l' organisme hébergeur, la taxe de l'agrément tourisme FFRS et la taxe de séjour. *Chambre individuelle : supplément de 20% environ (possibilité très limitée)*

Ne sont pas compris : Les forfaits de ski . Exemple : Tarifs 2019 pour les forfaits "6 jours"

	Adulte	Senior (> 65ans)	Grand Senior
Forêt Blanche (Risoul +Vars)	204	194 (65 < < 75)	Gratuit (> 75 ans)

Renseignements complémentaires :

Responsable administratif	Responsables techniques
Gilbert ACHARD Email : autoga47@gmail.com	Gilbert ACHARD (Instructeur fédéral) Bernard DEMURGER (animateur fédéral)

L'inscription pour les séjours (Voir bulletin joint) doit parvenir avant le 8 juin 2019 à :

Gilbert ACHARD, 390 rue du Puy Gris 73000 Chambéry. Tel 0623193344.

Les inscriptions seront traitées suivant l'ordre d'arrivée et une liste complémentaire sera établie pour compenser les désistements éventuels intervenant avant novembre



A.D.A.P.A.R.

Association pour le Développement des Activités Physiques à l'Age de la Retraite
Maison des Associations - 67 rue St François de Sales, Bte G2 - 73000 Chambéry
☎ 04 79 28 91 04 - Mail adapar-73@orange.fr - site Internet : [http:// adapar-savoie.fr](http://adapar-savoie.fr)

BULLETIN D'INSCRIPTION AU SEJOUR DE SKI ALPIN à RISOUL (11 - 18 janvier 2020)

A renvoyer à Gilbert ACHARD, 390 rue du Puy Gris 73000 Chambéry, avant le 8 juin 2019.

Identité et Licence FFRS	Adresse - Téléphones - Email	Pratique du ski	Chambre
① Nom : Prénom : Date de naissance : N° Licence FFRS :	Adresse : Portable : Tel fixe : Email :	OUI (*) NON Niveau en ski (**) <i>Expert, Excellent, Confirmé, Moyen, Faible</i>	Double Individuelle
② Nom : Prénom : Date de naissance : N° Licence FFRS :	Adresse : Portable : Tel fixe : Email :	OUI (*) NON Niveau en ski (**) <i>Expert, Excellent, Confirmé, Moyen, Faible</i>	Double

(*) Dans ce cas, et à titre d'information, indiquez si vous désirez prendre un forfait "6 jours" :

① OUI NON ② OUI NON

(**) Cocher la mention qui correspond le mieux à votre niveau (Le séjour ne s'adresse pas aux skieurs débutants)

Nom et prénom de la personne avec qui vous souhaitez partager la chambre double (si elle n'est pas inscrite dans le tableau précédent) :

Joindre avec le bulletin d'inscription :

- **1 enveloppe timbrée avec adresse si vous n'avez pas d'adresse électronique**
- **1 photo d'identité récente (de petit format)** de chaque personne inscrite ;
- **2 chèques par personne inscrite à l'ordre de ADAPAR (cumul possible pour un couple) :**

1^{er} chèque (encaissé en juin 2019)	250 €
2^{ème} chèque (encaissé en novembre 2019)	215 €

- La photocopie ou le scan de la face nominative de la licence FFRS 2019 - 2020 de chaque personne inscrite devra parvenir avant fin octobre 2018 à Gilbert ACHARD (obligatoire pour validation définitive de l'inscription)

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu. Une confirmation définitive d'inscription vous sera envoyée à partir de fin octobre 2019 (après réception de la photocopie de la licence)